Section 4.—Ressources forestières.

Superficie.—La superficie totale du Canada en terres, telle que revisée après le jugement des frontières du Labrador en 1927, est estimée à 3,542,049 milles carrés, dont 560,000 milles carrés sont considérés comme propres à l'agriculture et à l'élevage. D'après le recensement de 1921, environ 220,134 milles carrés de cette terre arable étaient occupés, tandis qu'environ 115,770 milles carrés étaient défrichés.

La superficie totale occupée par les forêts est estimée à 1,151,454 milles carrés, dont environ 82,260 milles carrés sont de la terre qui après déboisement pourrait convenir à l'agriculture. Il semble qu'il serait économiquement, avantageux qu'environ 52,000 milles carrés de cette surface soient défrichés pour être livrés à la culture ou au pâturage et que les autres 30,000 milles carrés restent en réserves de bois pour les cultivateurs. Ceci laisse environ 1,099,194 milles carrés de terre dont l'utilisation est plus avantageuse en forêt.

De la superficie totale en forêt couvrant actuellement 1,151,454 milles carrés et comprenant 82,260 milles carrés de terre arable, environ 200,000 milles carrés de bois adulte de qualité marchande, 111,234 milles carrés de jeune bois qui a cependant une valeur commerciale, et 554,641 milles carrés de jeune bois qui, s'il est protégé contre le feu et autres ennemis, deviendra éventuellement du bois marchand. Toute cette superficie est située de manière à être actuellement exploitable commercialement. Le reste, soit 285,574 milles carrés, est considéré comme inaccessible ou dans des circonstances actuelles le classant comme inexploitable avec profit. Comme résultat des améliorations constantes et inévitables dans le mode d'exploitation forestière, telles que l'extension des terres occupées et le progrès des facilités de transport, la rareté plus grande des produits forestiers et une demande grandissant encore plus rapidement pour ses produits, provenant du développement de l'industrie et de la découverte d'autres usages pour le bois ainsi que l'amélioration dans les méthodes, l'outillage et les machines employées dans les opérations forestières ainsi que les transformations des produits forestiers, une très grande partie de, sinon toutes, ces forêts aujourd'hui inaccessibles deviendront tôt ou tard commercialement exploitables.

Au Canada, pris dans son ensemble, 6·6 p.c. de toutes les forêts ont été consacrées en permanence à la production forestière. Cette superficie comprend les forêts nationales et toutes les réserves forestières et les parcs provinciaux où l'on permet l'exploitation de la forêt. Les forêts nationales couvrent 34,170 milles carrés, les réserves de la Colombie Britannique, 10,146 milles carrés, celles de l'Ontario, 22,815 milles carrés et celles du Québec, 8,914 milles carrés, formant un total de 76,045 milles carrés.

De la superficie totale des forêts, 9·6 p.c. ont été concédées en permanence à des individus ou à des corporations. Des 13·2 p.c. de la superficie détenue par la Couronne, le droit de coupe a été concédé par contrat ou licence. Jusqu'à date, 72·2 p.c. restent non aliénées. On peut dire que 90·4 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'État ou ne sont soumises qu'à quelques privilèges temporaires seulement, concédés aux détenteurs de limites, mais peuvent en aucun temps être replacées sous le contrôle du gouvernement et consacrées à la production forestière.

Volume du bois debout.—En 1923, le volume de tout le bois debout au Canada est estimé à 246,792 millions de pieds cubes, dont 198,410 millions de pieds cubes consistaient en conifères et 48,382 millions de pieds cubes en bois feuillus.